

Tout indique que le Canada continuera d'encourager l'immigration de façon soutenue ; il est donc important de se demander si l'ensemble des politiques actuelles dans ce domaine est efficace et produit les résultats visés – en particulier celui de permettre aux travailleurs immigrants d'occuper un emploi. Des données récentes indiquent que ceux-ci doivent surmonter d'importants obstacles pour trouver un emploi qui correspond à leur expérience et à leur formation.

Comme plusieurs intervenants sont impliqués dans la tâche de faciliter l'accès à l'emploi des immigrants qualifiés, l'élaboration des politiques dans ce domaine et leur mise en œuvre sont fort complexes.

Les deux derniers budgets fédéraux prévoyaient des investissements spécifiquement destinés à améliorer l'intégration des travailleurs immigrants. Plus récemment, le gouvernement a annoncé la création du Bureau de reconnaissance des titres de compétences étrangers (avec un investissement de 13 millions de dollars sur deux ans). Voilà un acteur supplémentaire dans un domaine où les moyens d'action et les dispositions en matière de financement sont déjà nombreux, et la répartition des compétences n'est pas aisée. Avec le mandat qu'on lui a confié, cette nouvelle instance pourrait ajouter à la confusion à moins de devenir un instrument utile pour élucider la situation actuelle et y introduire plus de cohérence.

Dans cet article, Naomi Alboim et Elizabeth McIsaac se penchent sur le rôle que doit jouer le gouvernement fédéral pour favoriser l'intégration des travailleurs immigrants qualifiés au marché du travail. Plus particulièrement, les auteures s'intéressent à la reconnaissance des titres de compétences étrangers et aux stratégies visant à accroître l'employabilité des immigrants.

Les chercheuses tracent d'abord un portrait des immigrants qualifiés, de leurs expériences de recherche d'emploi et de l'état du marché du travail, et analysent ensuite les politiques actuelles. Elles constatent que les programmes gouvernementaux dans ce domaine fonctionnent en silos : il y a d'un côté le développement de l'emploi et de l'autre, l'immigration. Les responsabilités et l'obligation de rendre des comptes sont répartis entre différents ministères et paliers de gouvernement, ce qui crée des problèmes de coordination à la fois verticale et horizontale. À ce titre, les auteures constatent qu'aucune entente fédérale-provinciale et aucun programme interministériel ne concerne de façon spécifique les besoins des travailleurs immigrants, en tant que groupe distinct, relativement à leur intégration au marché du travail.

En examinant la multitude de programmes et de pratiques, les auteures font le point sur certaines réussites, qui peuvent servir de base pour établir des façons de faire plus efficaces. Elles notent que les initiatives qui obtiennent le plus de succès sont celles qui s'attaquent aux obstacles auxquels font face les travailleurs immigrants et visent les objectifs suivants : aider les immigrants à acquérir une expérience de travail au Canada, leur offrir une formation précise pour combler certains besoins en matière de compétences et améliorer leur habileté à communiquer ; créer des réseaux professionnels ; et accroître la capacité des employeurs à intégrer ces travailleurs. Les initiatives qui sont conçues et mises en œuvre avec la participation active de tous les intervenants concernés sont plus susceptibles de

donner des résultats, et, dans le cas de l'intégration des immigrants au marché du travail, cela implique de façon toute particulière la participation des employeurs.

Étant donné la situation actuelle, et en se basant sur les politiques et les mesures qui ont déjà fait leurs preuves, les auteures concluent en faisant quelques recommandations touchant le rôle stratégique du gouvernement fédéral.

- Une meilleure collaboration est nécessaire parmi les différents paliers de gouvernement. Les ententes fédérales-provinciales actuelles doivent être revues pour que les besoins spécifiques des immigrants sur le marché du travail soient pris en compte. On doit aussi reconnaître le rôle des municipalités, et leur donner les capacités et les ressources nécessaires pour offrir des services.
- Dans le cadre des programmes et services actuels, il est possible d'améliorer et d'étendre le rôle du gouvernement fédéral pour gagner en efficacité – par exemple en ce qui concerne les services d'évaluation et de formation en matière linguistique, la sensibilisation des employeurs, le mentorat, la formation pour faciliter la transition, les prêts étudiants et les programmes de stages rémunérés.
- Le mandat du Bureau de reconnaissance des titres de compétences étrangers, qui ouvrira au printemps de 2007, doit être clarifié et élargi. Le premier objectif de l'organisme étant de fournir une meilleure information aux immigrants, les auteures recommandent que l'accent soit mis sur la coordination des réseaux d'information existants et sur l'établissement de liens efficaces entre eux très tôt dans le processus d'immigration. Elles recommandent également qu'il facilite la création de réseaux entre les futurs immigrants (avant leur arrivée au pays) et les employeurs. Concernant le deuxième objectif du Bureau – offrir un service de référence sous forme de guichet unique –, les auteures insistent sur l'importance de la collaboration étroite entre le fédéral, les provinces et les autres intervenants pour mettre sur pied un centre national qui recueillerait l'information sur les exigences professionnelles des différents secteurs d'occupation, les programmes et les services disponibles, et dont les points d'accès seraient facilement repérables. Les chercheuses proposent enfin un troisième objectif pour le Bureau : créer des outils pour améliorer la reconnaissance des titres et des compétences au Canada. Pour ce faire, les institutions directement concernées (fournisseurs de services d'évaluation, organismes de réglementation professionnels, institutions d'enseignement postsecondaire et employeurs) devront s'impliquer davantage.

L'ensemble des politiques publiques actuelles touchant l'accès à l'emploi des travailleurs immigrants qualifiés est très complexe, et requiert une meilleure orientation et plus de coordination. Cette tâche repose sur la capacité du gouvernement fédéral à accroître la collaboration des différents paliers de gouvernement mais aussi la coopération entre tous les intervenants concernés. C'est le gouvernement fédéral qui doit faciliter ces liens et guider les parties dans la recherche de solutions durables.